

## VILLE DE SAINT-BARTHELEMY-D'ANJOU

### BUDGETS PRIMITIFS 2021

#### *Rapport de présentation (Conseil Municipal du 2 février 2021)*

L'exercice 2021 comportera trois budgets :

- le budget principal de la ville
- le budget annexe du Théâtre de l'hôtel de Ville,
- le budget annexe du lotissement « Ardoise Puy-Heaume ».

Comme évoqué lors du débat sur les orientations budgétaires, le vote du budget primitif 2021 intervenant avant la clôture de l'exercice 2020, il ne sera pas possible d'intégrer l'excédent de l'année 2020 dans ce budget primitif. En conséquence, l'équilibre de la section d'investissement se fera par l'inscription d'un emprunt.

Le compte de gestion 2020 (document réalisé par le Trésorier) et le compte administratif 2020 (document réalisé par la commune) seront établis lors du deuxième trimestre 2021. La production de ces documents permettra de connaître l'excédent 2020 qui sera intégré au budget 2021 dans le cadre d'un budget supplémentaire, budget permettant également d'ajuster les lignes budgétaires primitives.

#### **I. LE BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE**

Depuis plusieurs années, compte tenu de la réduction drastique des dotations d'Etat, les marges de manœuvre des collectivités étaient de plus en plus limitées. L'actuelle crise sanitaire et la crise économique induite rajoutent une nouvelle contrainte aux collectivités. La ville de Saint-Barthélemy-d'Anjou n'est pas épargnée. Ainsi, malgré les nombreuses incertitudes sur l'impact de la crise dans le budget 2021, au stade du budget primitif, les impacts budgétaires ont été intégrés à hauteur de 280 000 € :

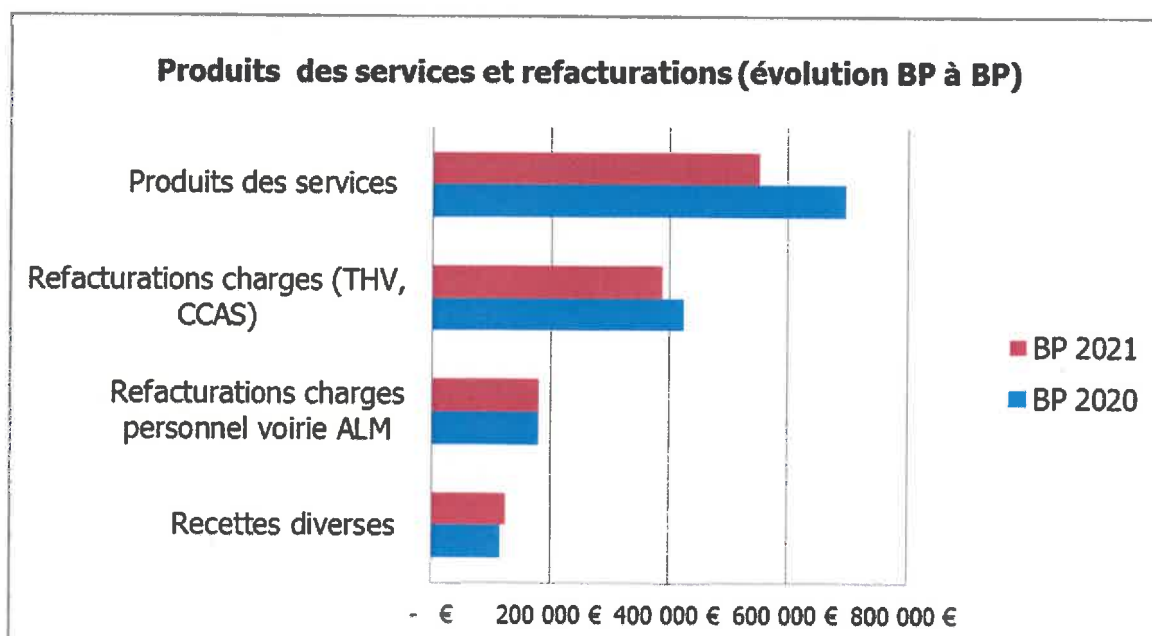
Fournitures	Achats masques, gel, lingettes, essuie-mains,...	61 000 €
Charges de personnel	Renforts et remplacements agents vulnérables	69 000 €
Recettes d'exploitation	Pertes sur entrées centre aquatique	150 000 €
		<b>280 000 €</b>

## PRESENTATION SYNTHETIQUE DU BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT		DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
<b>Recettes fiscales</b>		<b>Charges de personnel</b> 6 334 000 €		Financ. dépenses 2020 revotées sur 2021 : 1 433 000 €		Dépenses 2020 réinscrites et revotées sur le budget 2021 : 1 433 000 €			
9 096 400 €				Report subventions : 42 000 €					
Impôts locaux :				Emprunt équilibre année 2020 : 1 391 000 €		Angers Loire Métro. : 505 000 €		Trav. voirie (ALM) : 505 000 €	
6 792 000 €				Angers Loire Métropole :		TVA, taxes urban,.... : 677 000 €		Participation ZAC : 270 000 €	
<b>STABILITE DES TAUX</b>		<b>Gestion des services + divers</b> 2 460 000 €		Subventions + divers : 23 000 €		<b>Programme investis. 2020</b>  Travaux bâtiments Divers équipements 2 522 000 €			
1 726 400 €				Emprunt équilibre : financ. estim. excédent 2020 800 000 €					
Diverses recettes fiscales :				Estim. besoin emprunt réel : 888 000 €					
578 000 €		<b>AUTOFINANCEMENT :</b> 959 000 €		Remboursement dette, divers : 555 000 €					
Dotations (Etat, CAF,...)		<b>Subventions</b> 1 728 000 €		Charges financières : 227 000 €					
957 000 €		Charges financières : 227 000 €		Amortissements : 460 000 €					
Produits divers, refacturations		Amortissements : 460 000 €		Virement investis. : 499 000 €					
1 654 600 €		Virement investis. : 499 000 €							
<b>Total fonctionnement = 11 708 000 €</b>				<b>Total investissement = 5 285 000 €</b>					

### A - LES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

#### 1°) Chapitre 70 : PRODUITS DES SERVICES ET REFACTURATIONS DIVERSES



	BP 2020	BP 2021	Evolutions		Eléments notables
Complexe aquatique	330 000 €	180 000 €	- 150 000 €	-45%	Estimation pertes recettes liées COVID
Restauration scolaire	172 000 €	172 000 €			
Accueil de loisirs	80 000 €	85 000 €	5 000 €	6%	Réajust. recettes constatées
Etudes et garderies	60 000 €	60 000 €			
Multi-accueil	33 000 €	33 000 €			
Concessions cimetière	10 000 €	10 000 €			
Médiathèque	7 000 €	7 000 €			
Ecole sport	2 500 €	2 500 €			
Refacturation personnel THV	327 000 €	322 000 €	- 5 000 €	-2%	Ajust avec masse salariale budgétée THV
Refacturation personnel CCAS	97 000 €	65 000 €	- 32 000 €	-33%	Fin mise à disposition agent communal au CCAS
Refactor. personnel voirie ALM	180 000 €	180 000 €			
Refactor. frais conteneurs ALM		10 000 €	10 000 €	100%	Presta. non budgétée en 2020
Refactor. frais divers THV	1 500 €	1 500 €			
Refactor. frais divers CCAS	15 000 €	15 000 €			
Redevances Numéricable, Orange	70 000 €	70 000 €			
Produits divers / refact. diverses	29 500 €	29 500 €			
	<b>1 414 500 €</b>	<b>1 242 500 €</b>	<b>- 172 000 €</b>	<b>-12%</b>	

Au stade du budget primitif, il est impossible de connaître les modalités de fonctionnement et d'ouverture du centre aquatique. Un point sera fait lors de l'établissement du budget supplémentaire.

## **2°) Chapitre 73 : IMPOTS ET TAXES**

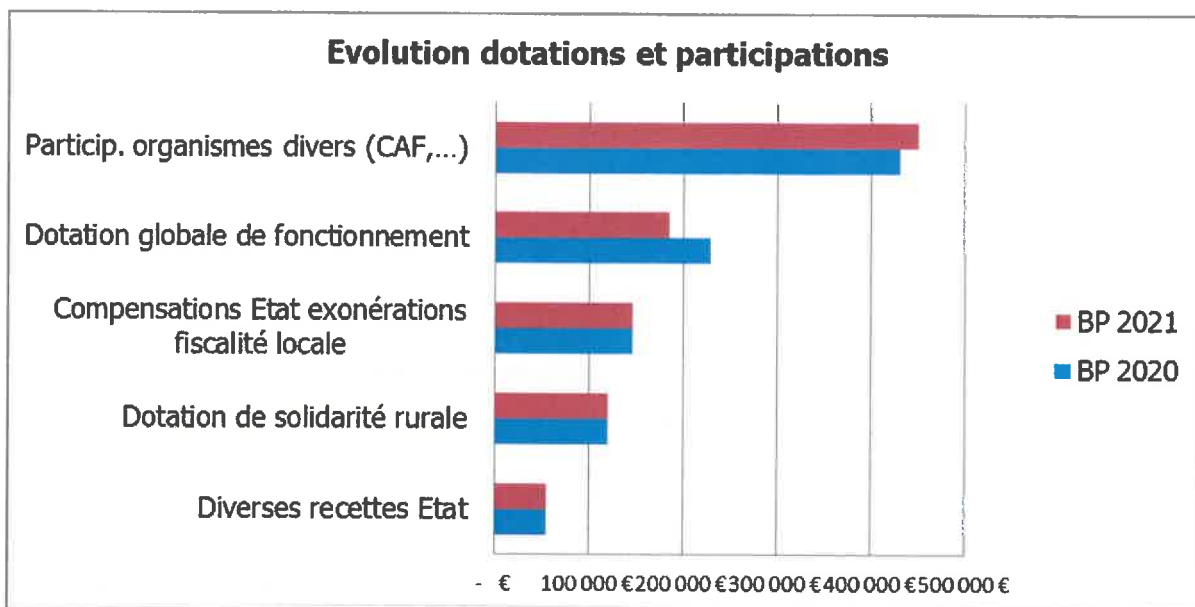
### **VUE D'ENSEMBLE SUR LES RECETTES FISCALES**

	BP 2020	BP 2021	Evolutions		Eléments notables
Taxes foncières et d'habitation	6 692 000 €	6 792 000 €	100 000 €	1,5%	Stabilité taux communaux s/2021 Revalor. légale valeurs locatives et élargissement des bases
Attribution compens. ALM	1 226 400 €	1 226 400 €			
Dotat. solidar. Communautaire	500 000 €	500 000 €			
Droits de mutation	272 000 €	272 000 €			
Fonds péréquation (FPIC)	135 000 €	122 000 €	- 13 000 €	-9,6%	Ajust. niveau recette 2020
Taxe sur emplac. publicitaires	110 000 €	110 000 €			
Taxe pylônes électriques	68 000 €	71 000 €	3 000 €	4,4%	Revalorisation légale
Droits de place	3 000 €	3 000 €			
	<b>9 006 400 €</b>	<b>9 096 400 €</b>	<b>90 000 €</b>	<b>1,0%</b>	

Comme évoqué lors du débat sur les orientations budgétaires, la réforme sur la taxe d'habitation se poursuit. Sur la période 2021 à 2023, la seconde phase d'exonération se met en place pour les 20 % de contribuables non exonérés. A compter de 2024, la taxe d'habitation ne subsistera que pour les résidences secondaires.

### 3°) Chapitre 74 : DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS

#### VUE D'ENSEMBLE SUR LES DOTATIONS ET PARTICIPATIONS



	BP 2020	BP 2021	Evolutions		Eléments notables
Dotation globale de fonctionnement	230 000 €	185 000 €	- 45 000 €	-20%	Poursuite baisse DGF liée incidence péréquation (richesse commune)
Partenariats CAF,...	430 000 €	450 000 €	20 000 €	5%	Réajust. niveau recettes constatées
Dotation de solidarité rurale	120 000 €	120 000 €			
Fonds soutien rythmes scolaires	40 000 €	40 000 €			
Divers Etat : titres sécurisés, élections	15 000 €	15 000 €			
Etat : compens. taxe d'habitation	135 000 €	135 000 €			
Etat : compens. taxes foncières	12 000 €	12 000 €			
	982 000 €	957 000 €	- 25 000 €	-3%	

La ville de Saint-Barthélemy est toujours impactée par la réduction de la dotation globale de fonctionnement du fait de son potentiel fiscal supérieur à la moyenne. L'application des règles de péréquation se traduit ainsi par une baisse continue de la DGF.

### 4°) Chapitre 75 : AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE

#### REVENUS DES IMMEUBLES (locations) ET DIVERS (Redevances : centre équestre, GRDF,...)

BP 2020	BP 2021	Evolution	
166 000 €	162 000 €	- 4 000 €	-2%

Ce poste est orienté à la baisse depuis plusieurs années suite au projet « Coubertin » : disparition des loyers perçus sur les maisons louées dans ce secteur.

## 5°) Chapitre 013 : ATTENUATIONS DE CHARGES

### REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL

Pour rappel, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'assurance statutaire garantit les seules risques « maladies professionnelles » et « accidents du travail ».

Ce poste comprend d'autres recettes : décharges syndicales, supplément familial de traitement.

Un nouveau contrat prend effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, contrat apportant un niveau de recettes supérieures puisque les charges patronales sont dorénavant prises en compte. Ce poste a donc été réévalué de 33 000 € pour une enveloppe budgétaire globale de 150 000 €.

## 6°) Chapitre 77 : PRODUITS EXCEPTIONNELS

Suite au sinistre (dégâts des eaux) survenu à l'école maternelle Pierre et Marie Curie, un dossier avait été déposé auprès de l'assurance. Le montant des dommages est aujourd'hui connu et les travaux correspondants sont intégrés au BP 2021 (avec quelques travaux annexes). Le poste des produits exceptionnels est donc abondé à hauteur de 66 000 € soit le montant à percevoir de l'assurance.

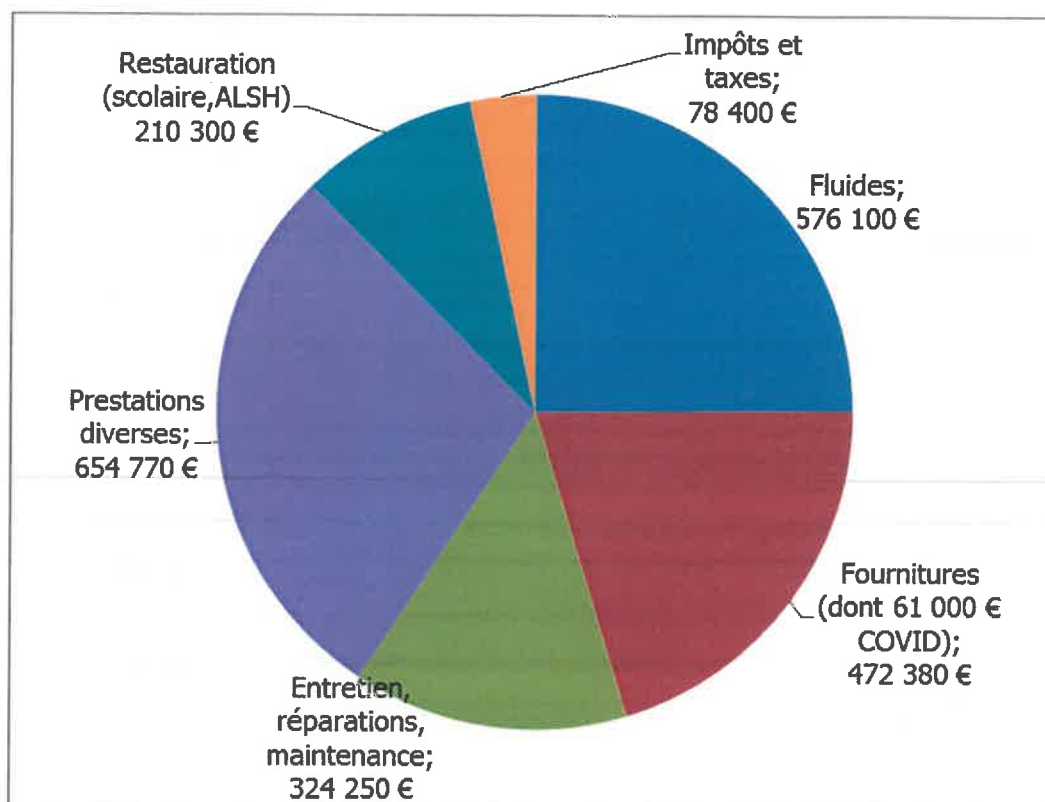
RECETTES DE FONCTIONNEMENT : VUE D'ENSEMBLE				
Chapitres comptables		BUDGET PRIMITIF 2020	BUDGET PRIMITIF 2021	EVOLUTIONS
70	<b>Produits services, recettes diverses</b> <i>Recettes des services et refacturations diverses : THV, ALM,...</i>	1 414 500 €	1 392 500 €	- 22 000 € -1,6%
73	<b>Impôts et taxes</b> <i>Fiscalité locale, versements ALM,...</i>	9 006 400 €	9 096 400 €	90 000 € 1,0%
74	<b>Dotations, subventions, participations</b> <i>Dotations Etat, participations CAF,...</i>	982 000 €	957 000 €	- 25 000 € -2,5%
75	<b>Autres produits divers gestion courante</b> <i>Loyers et charges locatives, location salles,...</i>	166 000 €	162 000 €	- 4 000 € -2,4%
013	<b>Atténuations de charges</b> <i>Remboursements suite arrêts maladie,...</i>	117 000 €	150 000 €	33 000 € 28,2%
76	<b>Produits financiers</b>	100,00 €	-	100 € -100,0%
<b>Rec. réelles fonction. (hors excep. et COVID)</b>		<b>11 686 000 €</b>	<b>11 757 900 €</b>	<b>71 900 € 0,6%</b>
70	Produits des services (COVID) : pertes piscine		- 150 000 €	- 150 000 € -100,0%
<b>Recettes réelles fonction. (avec COVID)</b>		<b>11 686 000 €</b>	<b>11 607 900 €</b>	<b>- 78 100 € -0,7%</b>
042	Amortissement subventions d'investissement	4 000 €	4 100 €	100 € NS
042	Travaux régie : plantations Parc de l'Europe		30 000 €	30 000 € NS
77	Produits exceptionnels : remboursement assurance sinistre école maternelle PMC		66 000,00 €	66 000 € NS
		<b>11 690 000 €</b>	<b>11 708 000 €</b>	<b>18 000 €</b>

Les seules recettes à la hausse (fiscalité locale et remboursements statutaires) ne permettent pas de compenser les pertes budgétées sur le centre aquatique et les dotations.

## B - LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

### 1°) Chapitre 011 LES CHARGES A CARACTERE GENERAL :

Au titre du budget 2021, les charges à caractère général sont budgétées à hauteur de 2 316 200 €. Elles se décomposent comme suit :



### PROGRESSION HORS COVID

Chapitres comptables		BUDGET PRIMITIF 2020	BUDGET PRIMITIF 2021	EVOLUTIONS	
011	<b>Charges à caractère général</b>	2 230 200 €	2 255 200 €	25 000 €	1,1%
	<i>Dépenses fluides, petits équipements, entretien, réparations, recours prestataires, taxes,...</i>				

### PROGRESSION AVEC COVID

Chapitres comptables		BUDGET PRIMITIF 2020	BUDGET PRIMITIF 2021	EVOLUTIONS	
011	<b>Charges à caractère général</b>	2 230 200 €	2 316 200 €	86 000 €	3,9%
	<i>Dépenses fluides, petits équipements, entretien, réparations, recours prestataires, taxes,...</i>				

POLES	BP 2020	BP 2021	Evolutions		
Administratif	160 230 €	164 730 €	4 500 €	2,8%	Hausse + 10 000 € : consultations juridiques ponctuelles et expertises piscine Baisse - 5 500 € : résiliation contrat société de conseils SVP et divers ajustements.
Finances	73 700 €	83 800 €	10 100 €	13,7%	Rajout taxe foncière centre équestre et ajust. remb. ALM (taxe foncière : portages fonciers)
Ressources Humaines	79 500 €	82 000 €	2 500 €	3,1%	Augment budget formations agents (+ 5 000 €) contrebalancées par divers ajust. à la baisse
Technique (fluides)	563 100 €	576 100 €	13 000 €	2,3%	Impact + 13 % choix électricité "verte" sur 3 pôles (administratif, scolaire et social) et + 2 % sur autres tarifs électricité
Technique (hors fluides)	601 050 €	578 450 €	- 22 600 €	-3,8%	Hausse + 16 500 € : nouv. contrat maintenance clim/chauffage, mesures énergétiques piscine, ... Baisse - 39 100 € : prestations excep. s/2020 (LPO, mesures radons) et ajust. budgétaires
Education Enfance	409 940 €	408 350 €	- 1 590 €	-0,4%	Hausse + 5 300 € : navette pendant travaux école PMC et diverses charges. Baisse - 6 890 € : principal. restaur. scolaire (commande à l'élément et baisse élèves)
Sports	75 720 €	98 700 €	22 980 €	30,3%	Hausse + 28 600 € : principalement audit complexe aquatique Baisse 5 620 € : loc. matériel ludique piscine (option achat), prest excep mat gym s/2020.
Informatique	97 700 €	88 280 €	- 9 420 €	-9,6%	Hausse + 2 100 € : prestations RGD Baisse - 11 520 € : téléphonie (économie nouv. marché et prest. excep consultant s/2020)
Com.	80 860 €	82 390 €	1 530 €	1,9%	RAS : ajustements divers.
Police	8 900 €	11 900 €	3 000 €	33,7%	Remplacement gilets protection
Culturel	79 500 €	64 500 €	- 15 000 €	-18,9%	Nouveau format fête communale
Opérations comptables		16 000 €	16 000 €	NS	Dont 15 000 € pour travaux régie Parc Europe (fournitures plantations)
	2 230 200 €	2 255 200 €	25 000 €	1,1%	
COVID		61 000 €	61 000 €	NS	Masques, gel, lingettes, essuie-mains, ...
	2 230 200 €	2 316 200 €	86 000 €	3,9%	

## 2°) Chapitre 012 CHARGES DE PERSONNEL

### PROGRESSION HORS COVID

Chapitres comptables	BUDGET PRIMITIF 2020	BUDGET PRIMITIF 2021	EVOLUTIONS	
012 Charges de personnel	6 118 000 €	6 265 000 €	147 000 €	2,4%

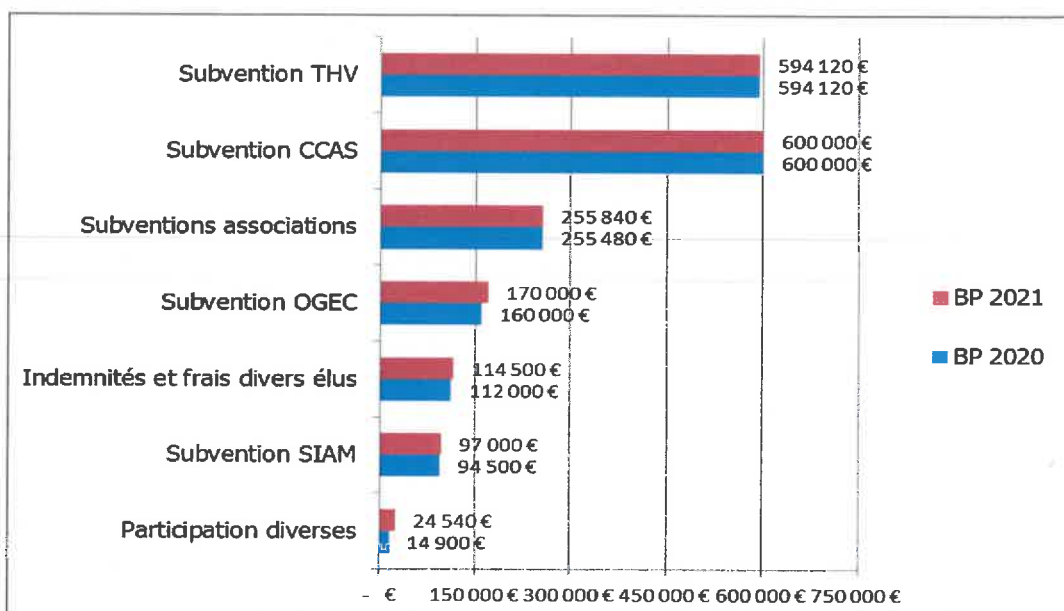
### PROGRESSION AVEC COVID

Chapitres comptables	BUDGET PRIMITIF 2020	BUDGET PRIMITIF 2021	EVOLUTIONS	
012 Charges de personnel	6 118 000 €	6 334 000 €	216 000 €	3,5%

<b>EVOLUTION MASSE SALARIALE</b>	
<b>IMPACT COVID (renforts et remplacements agents vulnérables)</b>	<b>69 000 €</b>
<b>STATUTAIRE (déroulement carrières, nouvelle indemnités/CDD,...)</b>	<b>65 000 €</b>
<b>CENTRE AQUATIQUE (réorganisation, renforts nettoyage)</b>	<b>24 500 €</b>
<b>DIVERS (absentéisme, élections,...)</b>	<b>57 500 €</b>
	<b>216 000 €</b>

### 3°) Chapitre 65 CHARGES DE GESTION COURANTE

Composition des charges de gestion courante :



Explications des évolutions :

	BP 2020	BP 2021	Evolutions		Éléments notables
Redevances logiciels	2 400 €	12 040 €	9 640 €	402%	Nouveaux contrats hébergements logiciels (+ 6 340 €) et reclass entre postes (+ 3 300 €)
Indemnités et frais divers élus	112 000 €	114 500 €	2 500 €	2%	Evolution 1 poste adjoint, baisse cotisations retraites facultatives
Créances admises non-valeurs	1 000 €	1 000 €			
Syndicat Vallée Authion	7 000 €	7 000 €			
Subvention CCAS	600 000 €	600 000 €			
Subvention THV	594 120 €	594 120 €			
Participations SIAM	94 500 €	97 000 €	2 500 €	3%	Evolution à revoir au stade du BS : surcoût COVID
Participations SIEML	4 000 €	4 000 €			
Subvention OGEC	160 000 €	170 000 €	10 000 €	6%	Effet hausse effectif école privée
Subventions associations	255 480 €	255 840 €	360 €	0%	Maintien soutien aux associations
Diverses participations	500 €	500 €			
	<b>1 831 000 €</b>	<b>1 856 000 €</b>	<b>25 000 €</b>	<b>1%</b>	

A noter le maintien du soutien aux associations. La politique culturelle et sociale de la collectivité est également affirmée par le maintien des budgets alloués.

L'augmentation budgétée sur la participation OGEC résulte d'une hausse des effectifs à l'école privée.



#### **4°) Chapitre 66 CHARGES FINANCIERES**

	<b>BP 2020</b>	<b>BP 2021</b>	<b>Evolutions</b>		<b>Explications</b>
Intérêts des emprunts	240 000 €	213 000 €	-27 000 €	-11%	Effet désendettement + ajust inscription budgétaire
Frais financiers divers	2 000 €	2 000 €		0%	Provision éventuelle ligne trésorerie
Frais portages fonciers	15 000 €	12 000 €	- 3 000 €	-20%	Vente portages fonciers + indexation à la baisse
	257 000 €	227 000 €	-30 000 €	-12%	

Le budget primitif affiche un emprunt d'équilibre s'élevant globalement à 3 079 000 € dont :

- 888 000 € d'emprunt pour les nouveaux crédits 2021,
- 1 391 000 € d'emprunt pour les investissements budgétés sur 2020 et revotés sur le budget 2021,
- 800 000 € correspondants à l'estimation de l'excédent 2020.

*A noter : les travaux à l'école Jules Ferry (1 100 000 €) sont susceptibles d'être subventionnés car ils s'inscrivent dans le cadre de la transition écologique. Dans l'hypothèse où des subventions seraient octroyées, l'emprunt précité serait bien évidemment ajusté à la baisse.*

#### **5°) Chapitre 67 CHARGES EXCEPTIONNELLES**

Les éléments inscrits sur ce poste au stade du budget primitif 2021 se décomposent comme suit :

Bourses (stagiaires), récompenses Maisons fleuries,... = 5 300 €

Charges exceptionnelles diverses (titres annulés sur exercices antérieurs,...) = 10 000 €

#### **6°) Chapitre 022 DEPENSES IMPREVUES**

Il n'est pas prévu de dépenses imprévues au stade du budget primitif. L'élaboration du budget supplémentaire sera en effet l'occasion d'intégrer les excédents 2020 mais aussi de réajuster l'ensemble des lignes budgétaires.

<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : VUE D'ENSEMBLE</b>					
<b>Chapitres comptables</b>		<b>BUDGET PRIMITIF 2020</b>	<b>BUDGET PRIMITIF 2021</b>	<b>EVOLUTIONS</b>	
011	<b>Charges à caractère général</b>	2 230 200 €	2 255 200 €	25 000 €	1,1%
	<i>Dépenses fluides, petits équipements, entretien, réparations, recours prestataires, taxes,...</i>				
012	<b>Charges de personnel</b>	6 118 000 €	6 265 000 €	147 000 €	2,4%
65	<b>Autres charges de gestion courante</b>	1 831 000 €	1 856 000 €	25 000 €	1,4%
	<i>Subventions associations, THV, CCAS, OGEC, indemnités élus,...</i>				
66	<b>Charges financières</b>	257 000 €	227 000 €	- 30 000 €	-11,7%
	<i>Intérêts des emprunts</i>				
67	<b>Charges exceptionnelles</b>	15 300 €	15 300 €		0,0%
	<i>Dépenses except. diverses</i>				
014	<b>Atténuations de produits</b>	500 €	500 €		0,0%
	<i>Dégrèv. fiscalité jeunes agriculteurs</i>				
<b>Dépenses réelles fonctionnement (hors COVID)</b>		<b>10 452 000 €</b>	<b>10 619 000 €</b>	<b>167 000 €</b>	<b>1,6%</b>
011	Charges à caractère général <b>COVID</b>		61 000 €	61 000 €	100,0%
012	Charges de personnel <b>COVID</b>		69 000 €	69 000 €	100,0%
<b>Dépenses réelles fonctionnement (avec COVID)</b>		<b>10 452 000 €</b>	<b>10 749 000 €</b>	<b>297 000 €</b>	<b>2,8%</b>
042	Dotations amortissements	410 000 €	460 000 €	50 000 €	12,2%
68	Provision projet Coubertin	182 000 €		- 182 000 €	NS
023	Virement section d'investissement	646 000 €	499 000 €	- 147 000 €	NS
		<b>11 690 000 €</b>	<b>11 708 000 €</b>	<b>18 000 €</b>	

## C – LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les investissements budgétés sur l'année 2021 représentent 2 518 000 € (hors convention de gestion Voirie/Eaux pluviales avec Angers Loire Métropole)

En complément de ces crédits nouveaux, les dépenses non engagées et donc non mandatées au 31 décembre 2020 s'élèvent à 1 433 000 € dont notamment :

- les derniers travaux au Parc de l'Europe (300 000 €) : engagement prévu mars 2021.
- Les travaux de voirie et réseaux Rue Belle de Malicorne (380 000 €) : engagement prévu février 2021.

Ces crédits, financés par le budget 2020, doivent faire l'objet d'une réinscription et d'un nouveau vote en 2021.

## INVESTISSEMENTS RECURRENENTS DIVERS

<b>DEPENSES RECURRENENTES</b>		
	<b>Crédits 2020 à réinscrire</b>	<b>Crédits nouveaux</b>
Voirie et eaux pluviales (dont 112 000 € fonds de concours ALM)		122 000 €
Eclairage public (dont 10 000 € fonds de concours ALM)		30 000 €
ZAC Reux Cordelles : participation ALTER CITES		270 000 €
Acquisitions foncières (régularisations administratives)		10 000 €
Frais insertions marchés publics de travaux		4 000 €
Travaux groupes scolaires		45 500 €
Travaux complexes sportifs	5 000 €	99 700 €
Travaux divers bâtiments		73 100 €
Structures de jeux/Aires de jeux		10 000 €
Aménagements espaces verts		20 000 €
Matériel atelier municipal		35 000 €
Matériel bureau/mobilier/électoral		15 200 €
Matériel sportif		24 400 €
Matériel scolaire (hors informatique)		7 600 €
Matériel restauration scolaire		8 300 €
Matériel équipement collectif		14 300 €
Matériel entretien		12 000 €
Matériel culturel		6 400 €
Matériel équipement domaine public		4 000 €
Matériel défense incendie		5 000 €
Matériel informatique et numérique		76 700 €
Véhicules		55 000 €
	<b>5 000 €</b>	<b>948 200 €</b>

## INVESTISSEMENT PATRIMOINE SPORTIF

	<b>Crédits 2020 à révoquer</b>	<b>Crédits nouveaux</b>	
<b>Complexe Venaiserie :</b>			<b>83 000 €</b>
Tennis couvert : mise accessibilité	40 000 €	35 000 €	
Tennis - Terrains extérieurs : réfection résine		8 000 €	
<b>Complexe Cressonnière :</b>			<b>112 700 €</b>
Etudes éco-complexe : assistance à maîtrise d'ouvrage	30 000 €	20 000 €	
Fibre optique (compris baie brassage)		18 500 €	
Gymnastique : matériel		38 000 €	
Collectif parkour : matériel		6 200 €	
<b>Complexe Gemmetrie :</b>			<b>25 000 €</b>
Aménagement local ménage	25 000 €		
<b>Complexe ardoises :</b>			<b>48 200 €</b>
Gymnase/Vestiaires foot : fibre optique (génie civil)	40 000 €	8 200 €	
<b>Etude contrat de performance énergétique</b>	40 000 €		<b>40 000 €</b>
	<b>175 000 €</b>	<b>133 900 €</b>	<b>308 900 €</b>

	Crédits 2020 à révoter	Crédits nouveaux	
<b>Complexe aquatique :</b>			<b>119 000 €</b>
Pataugeoire ext. + bassin toboggan : reprise carrelage	50 000 €		
Bassins extérieurs : réfection goulottes	15 000 €		
Accueil : réaménagement	15 000 €		
Plages extérieures : remplacement dalles (phasage)		20 000 €	
Gardes-corps sur 4 pédiluves		14 000 €	
Légionnelle : création point puisage et mise à jour Gestion Technique Centralisée		5 000 €	
	<b>80 000 €</b>	<b>39 000 €</b>	

### INVESTISSEMENT PATRIMOINE SCOLAIRE

	Crédits 2020 à révoter	Crédits nouveaux	
<b>Ecole Jules Ferry :</b>			<b>1 100 000 €</b>
Maternelle : rénovation thermique, ravalement façades, modification schéma fonctionnel réfectoires / bureaux	241 000 €	859 000 €	
<b>Ecole P et M Curie :</b>			<b>192 000 €</b>
Maternelle : trav. rénovation sols impactés sinistre + plomberie + séparation eau potable logement		99 000 €	
Maternelle : travaux mise en accessibilité		75 000 €	
Maternelle : pose rideaux salle motricité		10 000 €	
Elémentaire : étude accessibilité		3 000 €	
Restaurant scolaire : abri pour containers		5 000 €	
	<b>241 000 €</b>	<b>1 051 000 €</b>	<b>1 292 000 €</b>

### INVESTISSEMENT CADRE DE VIE / VOIRIE-EAUX PLUVIALES / URBANISME

Travaux hors convention de gestion avec Angers Loire Métropole	Crédits 2020 à révotés	Crédits nouveaux 2021	Cumul
Voirie et réseaux : Rue Belle de Malicorne (secteur Ardoises Puy Heaume)	380 000 €		380 000 €
Parc de l'Europe :			
Aires de jeux	250 000 €		
Plantations : travaux régie (fournitures + temps agents + prest. extérieures)	50 000 €		
Fibre optique et matériel baie brassage		5 000 €	405 000 €
Réserve pour divers imprévus (4 %)		100 000 €	
Equipement pratique du vélo		22 000 €	22 000 €
Participations réseau basse tension (opération urbanisme)		30 000 €	30 000 €
	<b>680 000 €</b>	<b>157 000 €</b>	<b>837 000 €</b>

Travaux dans le cadre de la convention de gestion avec Angers Loire Métropole	Crédits 2020 à réinscrire	Crédits nouveaux	Cumul
Enveloppe Angers Loire Métropole : fonctionnement		241 000 €	241 000 €
Enveloppe Angers Loire Métropole : investissement		264 000 €	264 000 €
		<b>505 000 €</b>	<b>505 000 €</b>

Il s'agit d'opérations pour compte de tiers (comptabilisées dans des comptes spécifiques 458...) :

- \* la ville réalise les investissements, investissements qui figurent donc dans son budget.
- \* ALM rembourse la ville.

## INVESTISSEMENT PATRIMOINE DIVERS

<b>Planète enfants</b>	<b>Crédits 2020 à revoter</b>	<b>Crédits nouveaux</b>
Réfection sanitaires secteur des grands	44 000 €	
Réfection sanitaires secteur des petits	44 000 €	
	<b>88 000 €</b>	

<b>Maison de l'enfance</b>	<b>Crédits 2020 à revoter</b>	<b>Crédits nouveaux</b>
Réaménagement cuisine		15 000 €
		<b>15 000 €</b>

<b>Atelier municipal</b>	<b>Crédits 2020 à revoter</b>	<b>Crédits nouveaux</b>
Extension atelier : création plateforme		35 000 €
Réfection étanchéité toiture terrasse : salle pause, bureau, vestiaires, sanitaires		25 500 €
		<b>60 500 €</b>

<b>Médiathèque</b>	<b>Crédits 2020 à revoter</b>	<b>Crédits nouveaux</b>
Eclairage LED	22 000 €	
Jardin/Parc : réfection et mise en accessibilité des allées		50 000 €
	<b>22 000 €</b>	<b>50 000 €</b>

<b>Village Pierre Rabhi</b>	<b>Crédits 2020 à revoter</b>	<b>Crédits nouveaux</b>
Etudes aménagement secteur accueil	15 000 €	
	<b>15 000 €</b>	

<b>Cimetière</b>	<b>Crédits 2020 à revoter</b>	<b>Crédits nouveaux</b>
Travaux mise en accessibilité		127 000 €
Création nouveau secteur	50 000 €	
	<b>50 000 €</b>	<b>127 000 €</b>

<b>Divers sites</b>	<b>Crédits 2020 à revoter</b>	<b>Crédits nouveaux</b>
<b>Centre équestre</b> : études mise en accessibilité		35 000 €
<b>Eglise</b> : restauration tableau classé	10 000 €	3 000 €
<b>Place Allende</b> : nouveau coffret électrique (marché)		5 600 €
	<b>10 000 €</b>	<b>43 600 €</b>

**EQUIPEMENTS DIVERS :**

<b>Equipements informatiques et numériques</b>	<b>Crédits 2020 à revotés</b>	<b>Crédits nouveaux</b>
Enveloppe développement logiciels	15 000 €	
Dématérialisation de la chaîne comptable	15 000 €	5 000 €
Application pour téléchargement sur smartphones	15 000 €	
Matériel captation vidéo	15 000 €	
Domotique et contrôle d'accès multi-bâtiments : assistance maîtrise d'ouvrage		15 000 €
Portail d'accès aux réservations : logiciel		9 400 €
Nouveau système micro/son : salle Conseil Municipal		20 000 €
Antivirus		3 600 €
Appareil photo + objectif		1 500 €
Equipement salle commission en visio		2 000 €
	<b>60 000 €</b>	<b>56 500 €</b>

<b>Renforcement fibre optique tous bâtiments</b>	<b>Crédits 2020 à revoter</b>	<b>Crédits nouveaux</b>
Liaison Nord Est : Mairie, Coubertin, Mésangerie, Planète Enfants, Venaiserie, complexe aquatique, Cressonnière	7 000 €	42 000 €
Liaison Sud Ouest : Parc Europe, Maison Enfance, Ecole PMC, Gemmetrie, Ardoises		40 000 €
	<b>7 000 €</b>	<b>82 000 €</b>

<b>Divers</b>	<b>Crédits 2020 à revoter</b>	<b>Crédits nouveaux</b>
Plan de sauvegarde communal : équipements (lits, couchage,...)		4 700 €
Ligne budgétaire : éventuelles avances à verser sur marchés publics		20 000 €
		<b>24 700 €</b>

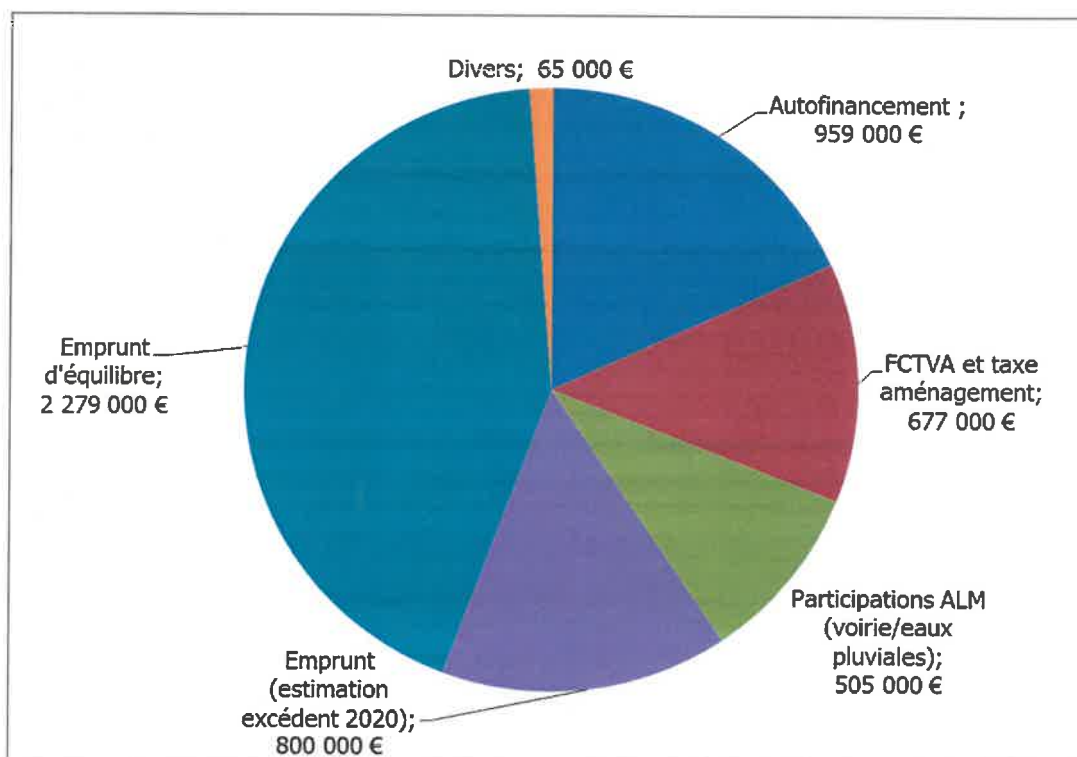
## VUE D'ENSEMBLE DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

DEPENSES				
Chapitres comptables		Crédits 2020 non engagés et revotés	Crédits nouveaux	Budget 2021
16	Emprunts <i>Rembours. capital des emprunts</i>		554 500,00 €	554 500,00 €
20	Immobilisations incorporelles : <i>Etudes, acquisition logiciels,...</i>	170 000,00 €	64 000,00 €	234 000,00 €
204	Subventions équipements <i>Participations ALM et SIEML</i>		142 000,00 €	142 000,00 €
21/23	Immobilisations corporelles <i>Travaux et achats matériels</i>	1 263 000,00 €	2 282 400,00 €	3 545 400,00 €
27	Autres immobilisations financières <i>Participations ALTER CITES (ZAC Reux/Cordelles)</i>		270 000,00 €	270 000,00 €
458111	Dépenses fonction voirie/eaux pluviales ALM		241 000,00 €	241 000,00 €
458112	Dépenses investis voirie/eaux pluviales ALM		264 000,00 €	264 000,00 €

<b>Dépenses réelles d'investissement</b>	<b>1 433 000,00 €</b>	<b>3 817 900,00 €</b>	<b>5 250 900,00 €</b>
--	-----------------------	-----------------------	-----------------------

040	Opérations d'ordre entre sections <i>Amortissement subventions d'investissement</i>		34 100,00 €	34 100,00 €
		<b>1 433 000,00 €</b>	<b>3 852 000,00 €</b>	<b>5 285 000,00 €</b>

## LE POINT SUR LES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 5 285 000 €



## II – LE BUDGET ANNEXE DU THEATRE DE L'HOTEL DE VILLE

<b>Dépenses de fonctionnement</b>					
Chapitres		BP 2020	BP 2021	Evolutions BP à BP	
011	Achats spectacles, coproductions, coréalizations,...	215 500 €	205 000 €	-10 500 €	-4,9%
011	Charges à caractère général : frais généraux, frais liés aux spectacles, com.,...	204 750 €	214 400 €	9 650 €	4,7%
012	Charges de personnel	397 250 €	392 250 €	- 5 000 €	-1,3%
65	Autres charges gestion courante	100 €	100 €	- €	0,0%
67	Charges exceptionnelles	1 000 €	1 000 €		0,0%
<b>Dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>818 600 €</b>	<b>812 750 €</b>	<b>- 5 850 €</b>	<b>-0,7%</b>
042	Dotations aux amortissements	14 000 €	14 000 €	- €	0,0%
023	Virement section d'investissement	6 000 €	10 500 €	4 500 €	75,0%
		838 600 €	837 250 €	- 1 350 €	-0,2%

Le budget du Théâtre de l'Hôtel de Ville a été construit sur des bases identiques à celles de 2020 car, au stade du budget primitif, compte tenu de la crise sanitaire, il n'est pas possible d'avoir une lisibilité sur le déroulé de la saison culturelle 2021.

Un point sera fait lors du budget supplémentaire sur les impacts COVID.

A noter que les impacts COVID pour le THV n'entraînent pas de déséquilibre budgétaire puisque :

- les pertes de recettes « billetterie » sont compensées par une minoration des dépenses (cachets sur spectacles, logistique, recours intermittents,...).
- les financeurs publics (DRAC,...) garantissent à ce jour le soutien au secteur culturel.

<b>Recettes de fonctionnement</b>					
Chapitres		BP 2020	BP 2021	Evolutions BP à BP	
70	Produits services : entrées public, stages, locations salle,...	103 100 €	94 750 €	- 8 350 €	-8,1%
74	Subventions	147 500 €	158 500 €	11 000 €	7,5%
74	Subvention ville St-Barthélemy-d'Anjou	581 900 €	581 900 €		0,0%
75	Produits divers gestion courante	100 €	100 €	- €	0,0%
77	Produits exceptionnels	6 000 €	2 000 €	- 4 000 €	NS
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>838 600 €</b>	<b>837 250 €</b>	<b>- 1 350 €</b>	<b>-0,2%</b>
		838 600 €	837 250 €	- 1 350 €	-0,2%

Les subventions mobilisées auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) sont optimisées.

Les investissements portés au BP 2021 représentent 24 500 € HT.



### **III – BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT ARDOISE PUY HEAUMES (hors opérations d'ordre sans incidence budgétaire)**

Nouvelles dépenses réelles de fonctionnement inscrites au BP 2021 :

Honoraires (Modification permis d'aménager, mission maîtrise d'œuvre phase définitive)	44 900 €
Charges diverses	100 €
	<b>45 000 €</b>

Il n'est pas prévu de recettes de fonctionnement au stade du budget primitif puisque seules les recettes certaines peuvent être inscrites.

A noter que ce budget a un fonctionnement particulier puisque les travaux réalisés en l'attente des ventes de lots sont comptablement stockés par une opération d'ordre. Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, les travaux de viabilisation réalisés s'élevaient à 960 000 €.

Au stade du budget, l'équilibre de cette section est assuré par l'inscription d'un emprunt de même montant.